

II.4.46. [Coupledou da ajouti diouc'htu d'ar bajen 83, (1)]

Ms. IV, p. 348-357.

Timbre : aucun.

Incipit : Mar supposer ur veach nezeus Doue abet,

Composition : 44 c. de 4 v. de 13 p.

Sujet.

Il s'agit d'un ensemble de 44 couplets numérotés de 110 à 154, à rajouter aux *Reflexionou christen* de l'Abbé Le Lay (II.4.14). P. 354, A. Lédan a barré deux couplets (initialement n° 137 et 138), faisant double emploi avec les c. 133 et 133 « repetet » (répété ou bis) de la page 88.

Origine du texte.

Dans le manuscrit : « *Ar c'houldou-mâ a meus bet digant an A. Durand, bêleg e Plouaret, an 30 eus a vis Querzu 1839, hac a vez mad da laqat en o renq, mar imprimer a nevez reflexionou an Autrou Laé, a Berros. (Guelit page 59 demeus al levr-mâ. A. Lédan.* » (Ces couplets que j'ai eus de M. Durand, prêtre à Plouaret, le 30 décembre 1839, et qu'il est bon de mettre à leur place, si l'on imprime à nouveau les réflexions de M. Laé, de Perros. (Voyez page 59 de ce livre.)

Autres sources : L'abbé Durand (1806-1852), auteur de *Ar Feiz hag ar Vro, 1789-1814*, publié en 1847, fournit à A. Lédan les trois chansons suivantes par la même occasion. Pour sa part, l'imprimeur lui envoya une copie de *Chanson en enor d'ar Roue ha d'an nation* (voir II.1.11), en 1842, ainsi que *Al Liberte, ann Egalite hag ar Fraternite* (voir II.2.43), qu'il inséra dans son recueil de 1847.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : le 30 décembre 1839 au plus tôt.

Impression(s) : contrairement à ce qu' A. Lédan préconisait dans la note ci-dessus, il n'intégra pas ces couplets complémentaires dans la seconde édition des *Reflexionou* de 1850.